

Dossier des Spécifications Fonctionnelles et Techniques

Données en accès restreint de
l'Annuaire Santé



Documents de référence

- ▶ Document « Modèle des objets de santé (MOS) – Disponible sur le site esante.gouv.fr, rubrique MOS (<https://mos.esante.gouv.fr/>)
- ▶ Nomenclatures des objets de santé (NOS) – Disponibles sur le site esante.gouv.fr, rubrique NOS (<https://esante.gouv.fr/interoperabilite/mos-nos/nos>)
- ▶ Volet transport synchrone pour client lourd, couche « transport » du Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé (CI-SIS) - Disponible sur le site esante.gouv.fr, rubrique CI-SIS

Historique du document

Version	Rédigé par		Vérifié par		Validé par	
1.0	ANS	Décembre 2018				
	Création du document					
1.1	ANS	Janvier 2019				
	Ajout du nombre maximal de caractères pour le champ « identifiant technique de la structure »					
	Ajout d'une mention concernant l'ajout de fichiers ou d'attributs dans les extractions					
	Ajout des clés fonctionnelles					
	Suppression de la référence à l'extraction « Profil 5 »					
1.1.1	ANS	Avril 2019				
	Correction des URLs de téléchargement					
1.1.2	ANS	Novembre 2020				
	Ajout d'informations sur les sources des données pages 10-11					
1.2	ANS	Septembre 2021				
	Mise en forme du DSFT sous le template ANS					
1.2.1	ANS	Octobre 2021				
	Ajout de TRE pour les professions et les fonctions / rôles					
2	ANS	Octobre 2025				
	Nombreuses modifications concernant des changements d'offre de l'ANS et de processus (suppression d'ADELI, ouverture du RPPS+, extraction V300, nouveau portail Annuaire Santé, arrêté RPPS de 2022...)					

SOMMAIRE

1. Introduction	3
2. Présentation du service Annuaire Santé	3
3. Conditions d'usage des données	3
4. Prérequis d'accès au service	4
4.1. Être habilité à accéder aux données étendues	4
4.1.1. A quelles données mon organisation a-t-elle le droit d'accéder ?	4
4.1.2. Moyen d'identification électronique utilisé pour accéder aux données restreintes de l'Annuaire Santé	5
4.1.3. Procédure pour demander l'accès aux données restreintes	5
5. Contenu métier des extractions	7
5.1. Catégories de données présentes sur l'Annuaire Santé	7
5.1.1. Données concernant les professionnels	7
5.1.2. Données concernant les moyens d'identification électronique	8
5.1.3. Données concernant les adresses de messagerie MSSanté	8
5.2. Sources des informations	8
6. Modalités d'accès aux services couverts par les données restreintes de l'Annuaire Santé	9
6.1. Principes de fonctionnement	9
6.2. URLs de téléchargement	9
6.3. Présentation du flux en sortie	10
6.4. Messages d'erreur	10
7. Présentation des services couverts par les données restreintes de l'Annuaire Santé	11
7.1. Présentation du format des services couverts par les données restreintes de l'Annuaire Santé	11
7.2. Présentation du contenu des extractions des données d'identité	11
7.2.1. Modèle des données restituées	11
7.2.2. Modes de restitution des données	13
7.2.3. Présentation générale des extractions des données d'identité	14
7.2.4. Fichiers inclus dans les extractions des données d'identité : attributs du professionnel	15
7.2.5. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de l'exercice professionnel	21
7.2.6. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de situation d'exercice	27
7.2.7. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de la structure	30
7.2.8. Fichiers complémentaires inclus dans les extractions d'identité	32
7.3. Présentation du contenu des extractions des données de certificat CPS	34
7.3.1. Présentation générale des extractions des données de certificat CPS	34
7.3.2. Fichier inclus dans l'extraction des certificats de personnes morales	34
8. Annexes	35
8.1. Lexique	35
8.2. Abréviations	37

1. INTRODUCTION

L'objet du présent document est de décrire le contenu, le formalisme et les modalités d'accès des données dites « en accès restreint » sous la forme de fichiers d'extraction via les webservice.

Ce service est documenté à la date du présent document par le [Dossier de Spécifications Fonctionnelles et Techniques des données en accès libre de l'Annuaire Santé](#).

Le présent document accompagne la mise en service, en décembre 2018, d'une nouvelle génération d'extractions du service Annuaire Santé dont l'identification technique est « V300 », et qui présente les principales évolutions suivantes par rapport à la génération précédente :

- Simplification de l'offre, avec une logique par profil et non plus par catégorie d'utilisateur ;
- Améliorations de format visant à faciliter l'utilisation des extractions.

2. PRESENTATION DU SERVICE ANNUAIRE SANTE

Le service Annuaire Santé regroupe l'ensemble des services de publication :

- des données des professionnels intervenant dans le système de santé enregistrés dans le RPPS (identités, professions et spécialités, lieux d'exercice...) ;
- des données des structures morales enregistrées au FINESS (numéro, adresse postale, coordonnées, secteur d'activité...) ;
- des données des structures morales SIRET qui ont contractualisé avec l'ANS ou des structures où les professionnels exercent dans le RPPS ;
- des données des cabinets libéraux où exercent les professionnels identifiés par un numéro technique appelé RRPS-rang
- des informations sur les cartes de la famille CPS ou CPF attribuées aux professionnels éligibles ;
- des données de correspondance électronique MSSanté.

L'accès aux données des professionnels enregistrés dans le RPPS répond aux règles définies dans l'[arrêté du 23 septembre 2022 relatif à la mise en œuvre du « Répertoire partagé des professionnels intervenant dans le système de santé » \(RPPS\)](#).

Parmi ces données, certaines sont disponibles en accès restreint comme définis dans l'arrêté mentionné précédemment.

L'objet du présent document est de décrire le contenu, le formalisme et les modalités d'accès de ces données dites « en accès restreint » sous la forme de fichiers d'extraction disponible en téléchargement sur le service Annuaire Santé.

3. CONDITIONS D'USAGE DES DONNEES

Les conditions d'utilisation des données publiées par le service Annuaire Santé et les responsabilités afférentes aux utilisateurs sont décrites dans des [conditions générales d'utilisation](#). Les utilisateurs sont « responsables de traitement » au sens de la loi Informatique et Libertés à l'égard des données transmises. Chacun est responsable pénalement de toute utilisation frauduleuse qui pourrait être commise à l'égard des données ainsi transmises.

4. PREREQUIS D'ACCES AU SERVICE

4.1. Être habilité à accéder aux données étendues

4.1.1. A quelles données mon organisation a-t-elle le droit d'accéder ?

Les données étendues du RPPS sont des données à caractère personnel, non librement « communicables ». La réglementation RPPS régit ainsi différents types de droits d'accès aux données étendues :

- Le profil 1 donne accès à toutes les données (actives et historisées) ;
- Le profil 4 donne accès aux données actives, hors données de nationalité et de sanctions.

Les données actives s'entendent comme correspondant à la situation à date : par exemple un cabinet de médecin ayant fermé récemment est présent dans les données « historisées » mais pas dans les données « actives ».

L'arrêté RPPS définit différentes catégories d'acteurs du domaine sanitaire et social et les affecte aux profils 1 ou 4 :

1° Les services du ministère chargé des solidarités et de la santé	Profil 1
2° Les agences régionales de santé	Profil 1
3° Le service de santé des armées et les autres autorités employeurs des professionnels mentionnés aux articles L. 4112-6 et L. 4222-7 du code de la santé publique	Profil 1 (pour les professionnels qu'ils emploient) + profil 4 (pour les autres professionnels)
4° Les conseils des ordres professionnels des médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues et infirmiers	Profil 1 (pour les professionnels relevant de leur compétence) + profil 4 (pour les autres professionnels)
5° Les autorités chargées de la santé ainsi que les représentants de l'Etat dans les collectivités d'outre-mer	Profil 1 (pour les professionnels relevant de leur ressort territorial) + profil 4 (pour les autres professionnels)
6° La Caisse nationale d'assurance maladie et, pour les professionnels relevant du ressort territorial de ces collectivités, les organismes en charge du régime d'assurance maladie des collectivités d'outre-mer	Profil 1
7° Le groupe d'intérêt public mentionné à l'article L.1111-24 du code de la santé publique	Profil 1
8° Les caisses primaires d'assurance maladie et les caisses générales de sécurité sociale dans les départements d'outre-mer	Profil 1
9° Les services de l'Etat, autres que ceux mentionnés aux 1°	Profil 4
10° Les établissements publics, groupements et autres organismes créés par la loi ou le règlement dans les domaines sanitaire, médico-social et social	Profil 4
11° Les organismes et établissements scientifiques ayant pour mission d'agir pour le développement et la diffusion des connaissances dans les domaines sanitaire, médico-social et social	Profil 4

L'utilisation des données du RPPS est encadrée par la réglementation ; les obligations des utilisateurs sont précisées dans les conditions générales d'utilisation du portail Annuaire Santé disponible à cette adresse :

<https://annuaire.esante.gouv.fr/cgu>

4.1.2. Moyen d'identification électronique utilisé pour accéder aux données restreintes de l'Annuaire Santé

Il existe aujourd'hui deux moyens d'accéder aux données restreintes de l'Annuaire Santé qui ne répondent pas aux mêmes utilisations :

- L'accès avec une carte CPx habilitée par l'ANS
- L'accès par un certificat ORG_AUTH_CLI habilité par l'ANS

Les cartes permettent de se connecter sur l'application web de l'Annuaire Santé pour réaliser des recherches manuelles.

Le choix du moyen choisi est laissé à la discrétion des futurs utilisateurs. Si possible, nous demandons aux utilisateurs de choisir l'option certificat qui permet une gestion simplifiée des entrées et sorties des collaborateurs de la structure (la carte nécessite une commande par personne et une demande d'habilitation à chaque nouvelle occurrence).

La structure peut choisir d'avoir les deux moyens à sa disposition, en fonction de ses usages.

4.1.3. Procédure pour demander l'accès aux données restreintes

La procédure générale pour accéder aux données restreintes de l'Annuaire Santé est identique selon le moyen d'identification électronique choisi pour y accéder :

- Etape 1 : se faire connaître de l'ANS en contractualisant avec l'agence
- Etape 2 : commander un ou plusieurs moyens d'identification électronique
- Etape 3 : demander l'habilitation du moyen d'identification électronique sélectionné

L'étape 1 et 3 sont identiques pour les cartes et les certificats. L'étape 2 va varier en fonction du choix du moyen d'identification électronique.

Avant toute chose, nous invitons les futures structures utilisatrices des données restreintes à envoyer à l'ANS le formulaire [F420](#). Ce formulaire va déclencher un échange de 30 minutes avec le responsable accompagnement de l'Annuaire Santé de l'ANS pour :

- S'assurer que les données restreintes vont bien répondre au besoin de la structure
- Préciser certains aspects réglementaires sur l'utilisation des données restreintes
- Préciser la procédure décrite ci-dessous et aiguiller les structures dans le choix du moyen d'identification électronique
- Répondre à d'éventuelles questions

Les structures ne pourront pas être habilitées sans avoir eu cet échange au préalable.

4.1.3.1. Etape 1 : se faire connaître de l'ANS en contractualisant avec l'agence

Toute nouvelle structure qui n'a jamais eu besoin de commander de moyens d'identification électronique doit contractualiser avec l'ANS avant toute commande. Le formulaire F101 doit aussi être rempli pour permettre de déclencher la commande et réception d'une carte CDE – Carte de Directeur d'Etablissement (si la structure prend en charge de patient) et de la CDA – Carte de Directeur Autorisé (si la structure ne prend pas en charge des patients).

L'ensemble de ces formulaires et contrat sont disponibles sur l'[index des formulaires](#).

A noter que si vous utilisez la démarche simplifiée, celle-ci regroupe directement le contrat, le F101 et le F102.

Cette étape est terminée à partir du moment où le support client fait un retour positif au représentant légal et quand celui-ci reçoit sa carte CDE ou CDA.

4.1.3.2. Etape 2 (cartes) : commander un ou plusieurs moyens d'identification électronique

Le représentant légal peut avec sa CDE ou CDA commander des cartes CPE (Carte Personnel Etablissement) ou CPA (Carte Personnel Autorisé) à des professionnels salariés de sa structure. Il est de sa responsabilité de choisir les personnes qui vont accéder aux données restreintes de l'Annuaire Santé.

Ces commandes de cartes CDE ou CDA se font directement sur le téléservice [TOM](#).

S'il le souhaite, il peut déléguer via ce téléservice toutes les tâches administratives liées à l'ANS pour sa structure en nommant des mandataires. Cette demande peut être faite dès le moment de la commande sur le téléservice TOM ou une fois les cartes reçues en choisissant les cartes à habilitier ensuite. Une fois mandataire, ce professionnel pourra commander de nouvelles cartes pour d'autres professionnels.

4.1.3.3. Etape 2 (certificats) : commander un ou plusieurs moyens d'identification électronique

Seuls les administrateurs techniques et les représentants légaux peuvent commander un certificat logiciel sur la plateforme [IGC Santé](#) de l'ANS.

Pour désigner des administrateurs techniques, le représentant légal équipe en carte CPE ou CPA le(s) administrateur(s) technique(s) choisi(s) (ces commandes se font sur le téléservice [TOM](#)). Une fois les cartes de son ou ses collaborateur(s) reçues, celui-ci peut se rendre sur le [portail mesHabilitations](#) et désigner ces cartes en tant que cartes d'administrateur technique. [Ce guide](#) décline étape par étape la procédure à suivre pour réaliser cette habilitation.

A noter que similairement à ce qui a été décrit dans le paragraphe précédent sur les cartes, le représentant légal peut désigner des mandataires lors ou après la commande de cartes sur TOM.

Une fois le ou les administrateur(s) technique(s) désignés, celui-ci ou ceux-ci se rendent sur la plateforme IGC Santé et commandent un certificat ORG_AUTH_CLI. Pour cela, il faut qu'il [demande un certificat](#) puis le [retire](#) de la plateforme.

Il n'a plus ensuite qu'à installer le certificat dans le ou les navigateur(s) utilisé(s) par les futurs utilisateurs des données restreintes de l'Annuaire Santé. Il est possible de ne commander qu'un seul certificat pour l'ensemble des utilisateurs concernés.

4.1.3.4. Etape 3 : demander l'habilitation du moyen d'identification électronique

Une fois le moyen d'identification électronique commandé et déployé, il suffit ensuite de communiquer certaines informations identifiant ce moyen à l'ANS. L'ANS se charge ensuite de l'habilitier grâce aux formulaires F423 (cartes) ou F424 (certificats) communiqués à la suite de l'échange de 30 minutes au début du processus.

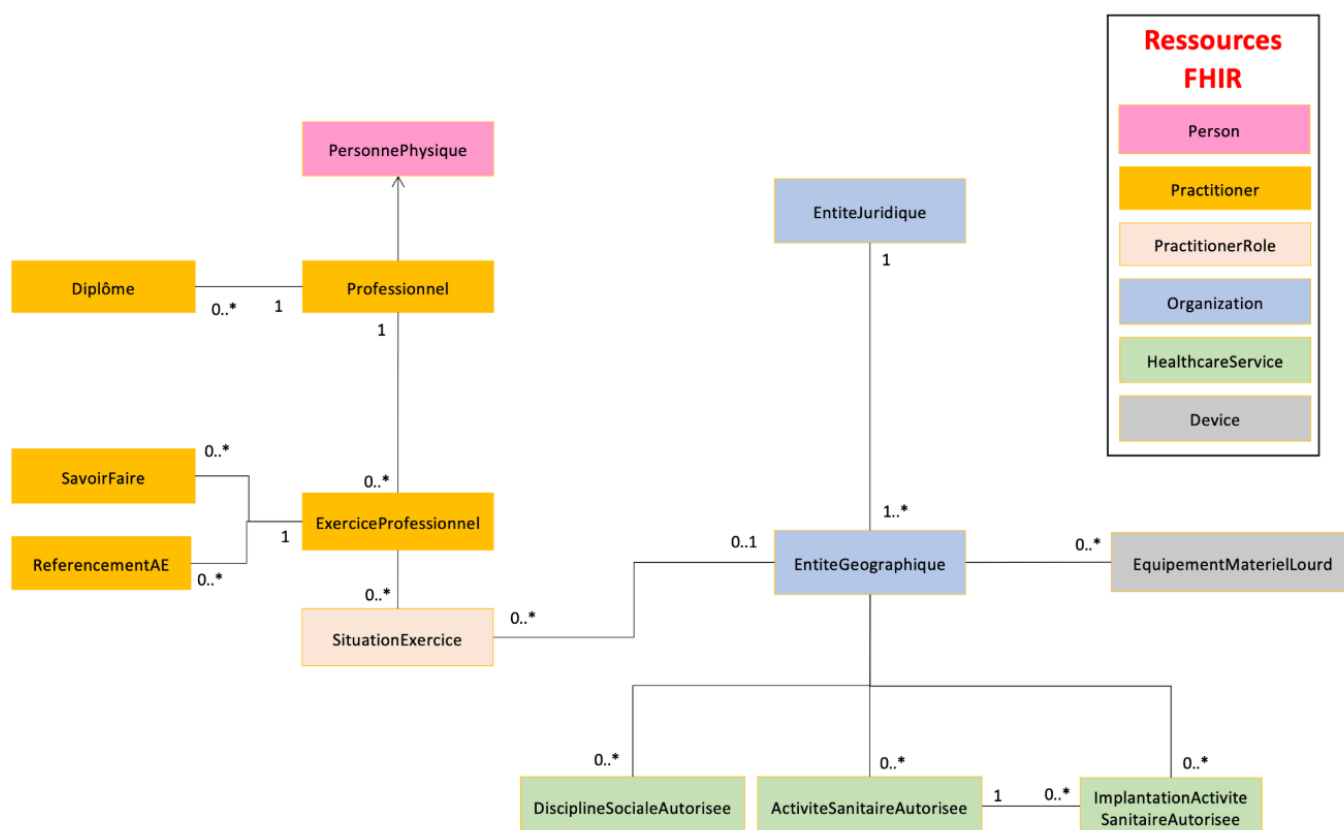
5. CONTENU METIER DES EXTRACTIONS

5.1. Catégories de données présentes sur l'Annuaire Santé

Les données présentes dans l'Annuaire sont regroupées en catégories de données, respectant le [Modèle des Objets de Santé](#) (MOS). La documentation du MOS porte la définition métier des données.

5.1.1. Données concernant les professionnels

Le modèle interne de l'Annuaire Santé peut être représenté ainsi :



On peut considérer ces informations comme de deux natures :

- L'identité du professionnel : qui est le professionnel ? Quel est son champ de compétences ?
- L'activité professionnelle : où travaille-t-il ? Selon quelles modalités (libéral/salarié) ?

On peut distinguer 5 principaux groupes d'informations :

- Identité du professionnel
 - o Identifiant national
 - o Civilité
 - o Nom et prénom d'exercice
- Diplômes et titres requis pour l'entrée dans une profession
- Appartenance à une profession ou spécialité : ce que le professionnel est autorisé à faire
- Situation d'exercice : lien entre le professionnel et la structure où il exerce
 - o Mode d'exercice (libéral, salarié, bénévole...)
 - o Tableau pharmacien
- Structure d'exercice

- Identifiant de la structure
- Dénomination
- Secteur d'activité

5.1.2. Données concernant les moyens d'identification électronique

Les cartes « CPS » sont attribuées à tous les professionnels munis d'un RPPS autorisés à exercer et éligibles à en avoir une. Cette liste d'éligibilité peut se retrouver [ici](#).

Les cartes « CPF » sont attribuées à certains étudiants enregistrés dans le RPPS par l'ordre de la profession dont ils relèvent (interne en médecine, en pharmacie ou en odontologie et les étudiants en maïeutique).

Les données concernant les cartes sont gérées par l'ANS en tant que responsable de l'IGC (Infrastructure de Gestion de Clés) du secteur santé ; à ce titre, l'ANS doit publier quotidiennement les cartes actives (non révoquées et non échues).

Chaque carte CPS est rattachée à un professionnel dans une profession (future profession pour les internes) : elle est donc en lien avec un identifiant national (RPPS) et avec un code profession.

Les certificats logiciels « PM » (personnes morales) sont attribués à des organismes.

Les données concernant les cartes et les certificats sont gérés par l'ANS en tant que responsable de l'IGC (Infrastructure de Gestion de Clés) du secteur santé ; à ce titre, l'ANS doit publier quotidiennement les cartes et certificats actifs (non révoqués et non échus).

5.1.3. Données concernant les adresses de messagerie MSSanté

L'ANS, en tant que régulateur de l'espace national de confiance MSSanté, tient à jour l'annuaire national MSSanté, qui rassemble toutes les BAL (boîtes aux lettres) transmises par les opérateurs de l'espace de confiance.

L'opérateur transmet, pour chaque BAL du périmètre cité, un identifiant national de personne (RPPS) et/ou un identifiant de structure (FINESS pour les BAL rattachées à un établissement de santé).

Il existe plusieurs types de BAL :

- les BAL « personnelles » des personnes physiques disposant d'un identifiant RPPS, dont l'usage est sous la responsabilité exclusive du porteur de l'adresse ;
- les BAL « cabinet » associées à des BAL partagées en cabinet libéral accessibles par des professionnels habilités authentifiés nominativement ;
- les BAL « organisationnelles » associées à un service ou à une équipe, rattachées à une personne morale responsable de l'accès et de l'usage de la BAL ;
- les BAL « applicatives » associées à un logiciel métier ou à une machine et utilisées à des fins d'envois ou de réception automatisés, rattachées à une personne morale responsable de l'accès et de l'usage de la BAL.

5.2. Sources des informations

Les professionnels s'enregistrent au RPPS auprès de leurs autorités d'enregistrement dont ils relèvent. Ces autorités sont selon les professions les ordres professionnels, les ARS, les structures où exercent les professionnels ou service de santé des armées (pour les professionnels agents publics). Ils sont en charge de vérifier les données suivantes avant enregistrement au RPPS :

- l'identité professionnelle (nom, prénom, profession, spécialité...) ;
- la situation d'exercice (modalités d'exercice dans un lieu donné) ;
- le lieu d'exercice (cabinets par exemple).

Les informations sur les cartes CPS proviennent de l'ANS.

Les données de messagerie MSSanté proviennent des opérateurs de l'espace de confiance MSSanté.

6. MODALITES D'ACCES AUX SERVICES COUVERTS PAR LES DONNEES RESTREINTES DE L'ANNUAIRE SANTE

6.1. Principes de fonctionnement

Un système tiers ayant reçu le droit de récupérer des extractions pour son profil peut demander la récupération des fichiers extraits mis à disposition sur la plateforme d'échanges sécurisée via un webservice de type REST.

La cinématique d'appel et de récupération des extractions proposées est la suivante :

- établissement d'une session TLS avec authentification mutuelle entre l'Annuaire Santé et le système client par présentation du certificat client d'authentification ;
- contrôle de sécurité effectué par rapport aux certificats clients configurés dans le système de l'Annuaire Santé ;
- fin de la session TLS.

6.2. URLs de téléchargement

L'appel se fait via les URL suivantes :

- **Extraction_RPPS_Profil1 (si éligible) :** https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_RPPS_Profil1
- **Extraction_RPPS_Profil4 :** https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_RPPS_Profil4
- **Extraction_CPS_DonneesActives:** https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_CPS_DonneesActives
- **Extraction_Certificat_PM :** https://service.annuaire.sante.fr/annuaire-sante-webservices/V300/services/extraction/Extraction_Certificat_PM

6.3. Présentation du flux en sortie

En sortie le message contient le fichier global d'extraction au format CSV attaché.

Statut	Code	Description	En-tête	Body
200	OK	La ressource demandée existe		1 retour contenant la ressource

Elément	Description	Type	Obligatoire ?
Extraction	L'extraction au format demandé encodé en base 64	xsd:base64Binary	Oui

6.4. Messages d'erreur

L'utilisateur peut se retrouver avec deux messages d'erreur possibles :

- *Vous ne disposez pas des droits permettant de télécharger cette extraction* – le moyen utilisé pour se connecter aux données restreintes n'a pas l'habilitation suffisante pour accéder à cette extraction. En ce cas, l'ANS invite l'utilisateur à contacter son support pour l'accompagner sur cette habilitation.
- *Le nom de l'extraction n'est pas valide* – le lien utilisé pour télécharger les données n'est pas le bon, l'utilisateur doit repartir sur les liens fournis précédemment dans ce document pour accéder aux données.

7. PRESENTATION DES SERVICES COUVERTS PAR LES DONNEES RESTREINTES DE L'ANNUAIRE SANTE

7.1. Présentation du format des services couverts par les données restreintes de l'Annuaire Santé

Nature	Description
Structure des extractions	Les extractions décrites dans ce DSFT sont constituées d'un fichier zip, contenant lui-même un ou plusieurs fichiers
Format	Les extractions sont générées au format UTF-8
Séparateur des données	Le séparateur des fichiers est ";"
En-tête	Chaque fichier possède une ligne d'en-tête
Extension	L'extension des fichiers est .csv
Protection des champs	Les champs sont protégés par des guillemets. En cas de présence de guillemets à l'intérieur des champs, ceux-ci sont doublés afin qu'ils ne soient pas considérés comme des guillemets de protection de champ

TBL 1 Format des services couverts par les données restreintes de l'Annuaire Santé

NB : L'ANS se réserve la possibilité d'ajouter des fichiers aux extractions ainsi que des attributs supplémentaires dans les fichiers d'extraction, à la suite des colonnes existantes et sans modification de ces dernières. Les utilisateurs doivent donc veiller à ce que les traitements qu'ils effectuent sur les fichiers tolèrent ces éventuels ajouts.

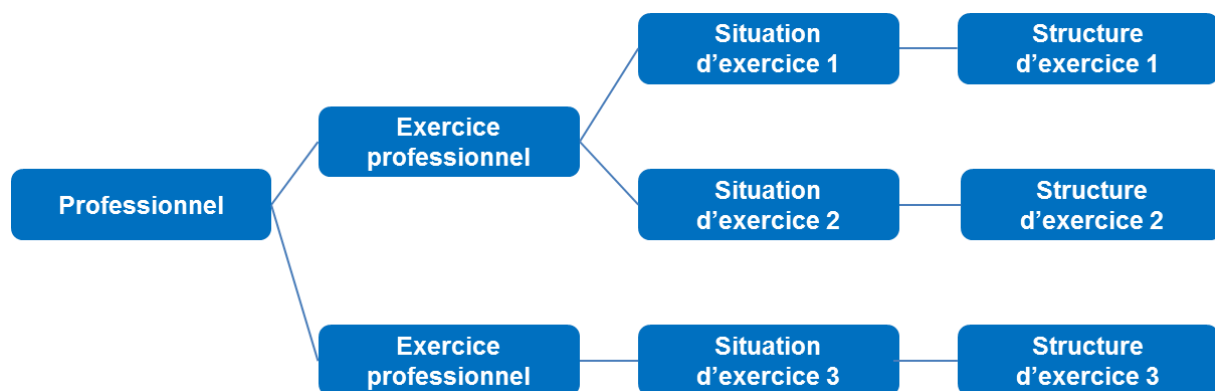
7.2. Présentation du contenu des extractions des données d'identité

7.2.1. Modèle des données restituées

L'Annuaire Santé décrit, pour chaque identité :

- le professionnel ;
- le (ou les) exercices professionnels (professions exercées, civil / acteur public) ;
- les situations d'exercices du professionnel ;
- les structures dans lesquelles il exerce.

Ces catégories de données respectent le Modèle des Objets de Santé (MOS). La documentation du MOS porte la définition métier des données.



TBL 2 Principales catégories de données restituées par l'Annuaire Santé

Chaque concept (professionnel, exercice professionnel...) est lui-même décomposable en plusieurs attributs de cardinalités différentes :

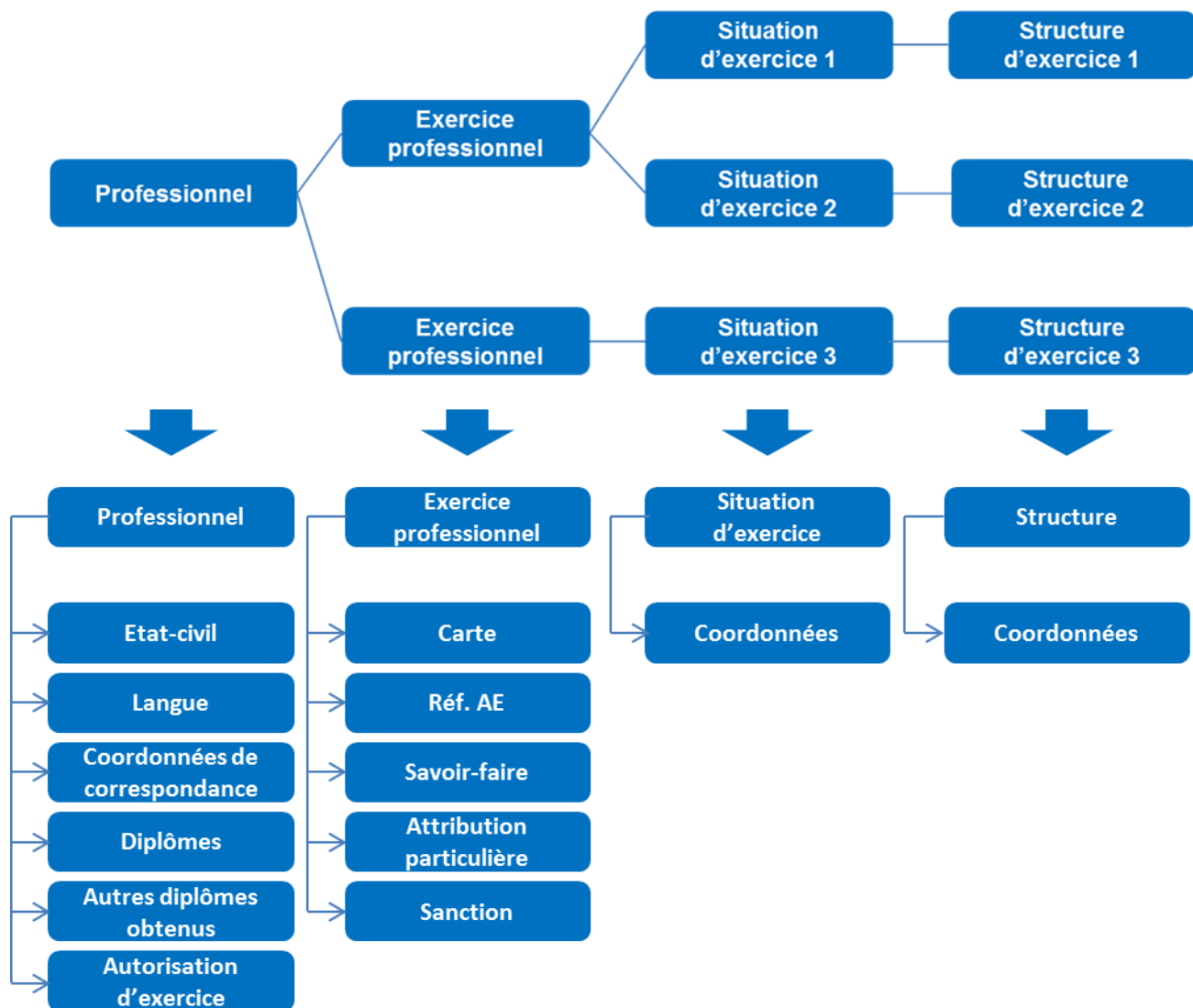


Schéma 1 Ensemble des catégories de données et des attributs restitués par l'Annuaire Santé (AE = Autorité d'Enregistrement)

Le format des extractions d'identité des services décrits dans ce DSFT est dit multi-table : chaque fichier extrait correspond à un attribut. En effet, la cardinalité de chacun des attributs descriptifs de l'identité ne permet pas l'extraction en fichier plat lorsque tous ces attributs sont extraits.

Les liaisons fonctionnelles (jointures) entre les fichiers sont décrites ci-dessous :

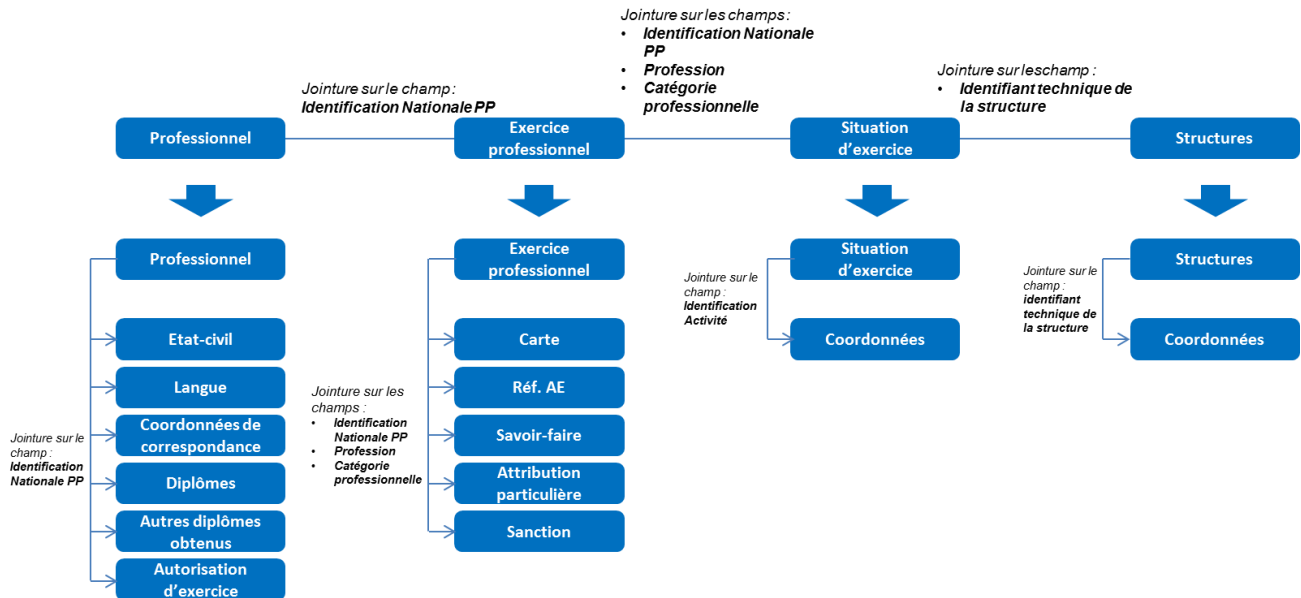


Schéma 2 Jointures entre les fichiers d'extraction de l'Annuaire Santé
PP = Personne physique, AE = Autorité d'enregistrement

7.2.2. Modes de restitution des données

Les valeurs contenues dans les champs de chaque table peuvent être libres ou codées. Dans ce dernier cas, elles sont alors issues des terminologies de référence (TRE) des Nomenclatures des Objets de Santé (NOS). Chaque TRE est référencée par son nom (CodeSystemName) et par son OID ¹ (CodeSystem).

¹ Objet Identifier

7.2.3. Présentation générale des extractions des données d'identité

L'extraction des professionnels enregistrés au RPPS (détenteurs ou non d'une carte CPS) est mise à disposition en accès restreint. Deux fichiers zip des professionnels enregistrés au RPPS sont proposés :

- le fichier zip « Extraction_RPPS_Profil1 », mis à disposition des personnes disposant du profil 1 (accès à l'ensemble des données) ² ;
- le fichier zip « Extraction_RPPS_Profil4 », mis à disposition des personnes disposant du profil 4 (accès aux données actives, à l'exception des données relatives aux sanctions et à la nationalité).

Voici la liste des fichiers zip proposés :

Racine	Nom du fichier téléchargé
Extraction_RPPS_Profil1	Extraction_RPPS_Profil1_aaaammjjhhmm
Extraction_RPPS_Profil4	Extraction_RPPS_Profil4_aaaammjjhhmm
Extraction_CPS_DonneesActives	Extraction_CPS_DonneesActives_aaaammjjhhmm

TBL 3 Nom des fichiers zip téléchargés des extractions d'identité

Chaque extraction contient un nombre de fichiers différents, en fonction de vos habilitations. Ils correspondent aux attributs précédemment présentés :

Nom	Résumé
Fichier Personne (correspondant à la catégorie de donnée « Professionnel »)	[RACINE]_Personne_[date]
Fichier Etat Civil	[RACINE]_EtatCiv_[date]
Fichier Langue	[RACINE]_Langue_[date]
Fichier Coordonnée de correspondance	[RACINE]_CoordCorresp_[date]
Fichier Diplôme	[RACINE]_DiplObt_aaaammjjhhmm
Fichier Autorisation d'exercice	[RACINE]_AutExerc_aaaammjjhhmm
Fichier Autre diplôme obtenu	[RACINE]_AutreDiplObt_aaaammjjhhmm
Fichier Exercice professionnel	[RACINE]_ExercPro_aaaammjjhhmm
Fichier Carte	[RACINE]_CartePro_aaaammjjhhmm
Fichier Référencement Autorité d'Enregistrement (AE)	[RACINE]_ReferAe_aaaammjjhhmm
Fichier Savoir-faire	[RACINE]_SavoirFaire_aaaammjjhhmm
Fichier Attribution particulière	[RACINE]_AttribPart_aaaammjjhhmm
Fichier Activité (correspondant à la catégorie de donnée « Situations d'exercice »)	[RACINE]_Activite_aaaammjjhhmm
Fichier Coordonnée d'activité (correspondant à la catégorie de donnée « Coordonnées »)	[RACINE]_CoordAct_aaaammjjhhmm
Fichier Structure (correspondant à la catégorie de donnée « Coordonnées »)	[RACINE]_Structure_aaaammjjhhmm

² Voir le paragraphe 4.1.1 pour plus de détails sur les profils

Nom	Résumé
Fichier Coordonnée de structure	[RACINE]_CoordStruct_aaaammjjhhmm
Fichier Adresses MSSanté	[RACINE]_AdresseMSSante_aaaammjjhhmm
<u>Fichier Coordonnée de Structure Géolocalisée</u>	[RACINE]_CoordStructGeoloc_aaaammjjhhmm Coordonnées au Format WGS84 (world geodetic system 1984)

TBL 4 Nom des fichiers des extractions d'identité

7.2.4. Fichiers inclus dans les extractions des données d'identité : attributs du professionnel

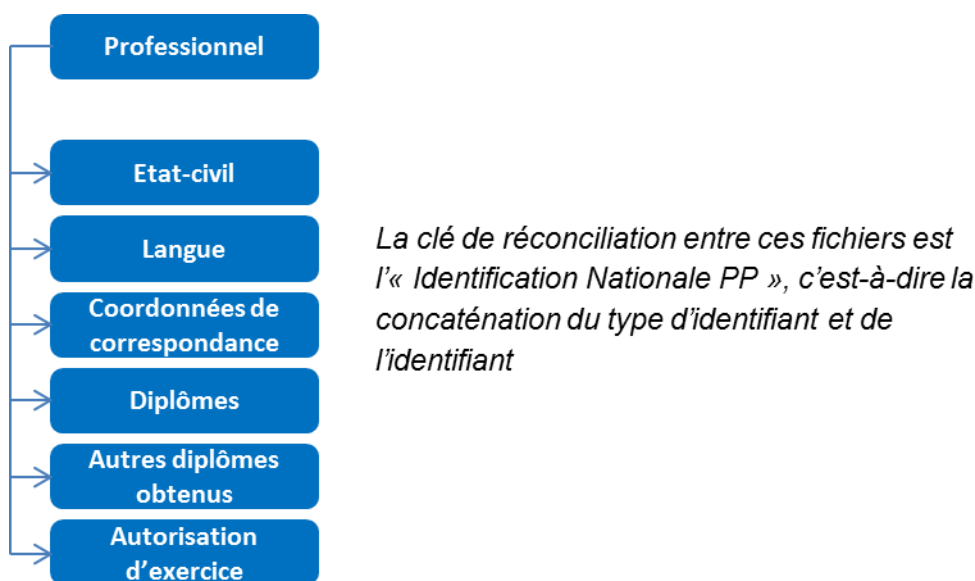


Schéma 1 Ensemble des attributs du professionnel
PP = Personne physique

Fichier Personne

Attribut	Définition
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Code civilité	CodesystemName = TRE_R81-Civilite CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.69
Libellé civilité	
Nom d'usage	Alphanumérique (80)
Prénom d'usage	Alphanumérique (80)

Attribut	Définition
Nature	Nature de la personne physique à laquelle se rattache l'identifiant. Valeurs possibles : PS – Professionnel intervenant dans le système de santé (RPPS)
Code nationalité	CodesystemName = TRE_R20-Pays CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.24
Libellé nationalité	
Date d'acquisition de la nationalité française	Date (jj/mm/aaaa)
Date d'effet	Date (jj/mm/aaaa)
Date de mise à jour personne	Date (jj/mm/aaaa)

[TBL_5 Attributs et données du fichier Personne](#)

Fichier Etat-Civil

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Code statut état-civil	CodesystemName = TRE_R31-StatutEtatCivil CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.9
Libellé statut état-civil	
Code_sexe	CodesystemName = TRE_R10-SexeAdministratif CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.27
Libellé sexe	
Nom de famille	Alphanumérique (80)
Prénoms	Alphanumérique (150) Les différents prénoms sont séparés par des ‘
Date de naissance	Date (jj/mm/aaaa)
Lieu de naissance	Alphanumérique (50)
Date de décès	Date (jj/mm/aaaa)
Date d'effet de l'état-civil	Date (jj/mm/aaaa)
Code commune de naissance	CodesystemName = TRE_R13-CommuneOM CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.23
Libellé commune de naissance	
Code pays de naissance	CodesystemName = TRE_R20-Pays

Libellé	Description
Libellé pays de naissance	CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.24
Date de mise à jour état- civil	Date (jj/mm/aaaa)

[TBL 6 Attributs et données du fichier Etat-Civil](#)

Fichier Langue

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Code langue	CodesystemName = TRE_G00-Langue CodeSystem = 1.2.250.1.71.2.10
Libellé langue	
Date mise à jour langue	Date (jj/mm/aaaa)
Date de fin langue	Date (jj/mm/aaaa)

[TBL 7 Attributs et données du fichier Langue](#)

Fichier Coordonnée de correspondance

Important : Le fichier de coordonnées de correspondance sert uniquement pour des besoins décrits aujourd'hui propres à l'ANS : support, envoi de carte CPS et activation de la e-CPS. Les professionnels n'ont pas donné d'accord pour d'autres usages et nous invitons les utilisateurs à ne pas utiliser ces données.

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Complément destinataire (coord. correspondance)	Alphanumérique (38)
Complément point géographique (coord. correspondance)	Alphanumérique (38)
Numéro Voie (coord. correspondance)	Alphanumérique (5)
Indice répétition voie (coord. correspondance)	Alphanumérique (3)
Code type de voie (coord. correspondance)	CodesystemName = TRE_R35-TypeVoie CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.44
Libellé type de voie (coord. correspondance)	

Libellé	Description
Libellé Voie (coord. correspondance)	Alphanumérique (38)
Mention distribution (coord. correspondance)	Alphanumérique (38)
Bureau cedex (coord. correspondance)	Alphanumérique (38)
Code postal (coord. correspondance)	Alphanumérique (5)
Code commune (coord. correspondance)	CodesystemName = TRE_R13-CommuneOM CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.23
Libellé commune (coord. correspondance)	
Code pays (coord. correspondance)	CodesystemName = TRE_R20-Pays CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.24
Libellé Pays (coord. correspondance)	
Téléphone (coord. correspondance)	Alphanumérique (15)
Téléphone 2 (coord. correspondance)	Alphanumérique (15)
Télécopie (coord. correspondance)	Alphanumérique (15)
Adresse e-mail (coord. correspondance)	Alphanumérique (512)
Date de mise à jour (coord. correspondance)	Date (jj/mm/aaaa)
Date de fin (coord. correspondance)	Date (jj/mm/aaaa)

TBL 8 Attributs et données du fichier Coordonnée de correspondance

Fichier Diplôme

Libellé	Description		
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15		
Identifiant PP	Identifiant RPPS		
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national		
Code type diplôme obtenu	CodesystemName = TRE_R14-TypeDiplome CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.36		
Libellé type diplôme obtenu			
Code diplôme obtenu	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Autre diplôme obtenu	1.2.250.1.213.1.6.1.54	TRE_R36-AutreDiplomeObtenu
	Commission de qualification	1.2.250.1.213.1.6.1.30	TRE_R47-CommissionQualification

Libellé	Description		
Libellé diplôme obtenu	Diplôme de l'Etat français	1.2.250.1.213.1.6.1.31	TRE_R48-DiplomeEtatFrancais
	Diplôme d'Etudes Spécialisées	1.2.250.1.213.1.6.1.32	TRE_R49-DiplomeEtudeSpecialisee
	DESC Groupe 1 (diplôme)	1.2.250.1.213.1.6.1.48	TRE_R50-DESCGroupe1Diplome
	DESC Groupe 2 (diplôme)	1.2.250.1.213.1.6.1.49	TRE_R51-DESCGroupe2Diplome
	Capacité (diplôme)	1.2.250.1.213.1.6.1.50	TRE_R52-CapaciteDiplome
	Diplôme d'un pays de l'EEE	1.2.250.1.213.1.6.1.51	TRE_R53-DiplomePaysEEE
	Diplôme d'Université ou Inter-Universitaire	1.2.250.1.213.1.6.1.34	TRE_R54-DiplomeUniversiteInterUniversitaire
	Certificat d'Etude Spéciale	1.2.250.1.213.1.6.1.52	TRE_R55-CertificatEtudeSpeciale
	Attestation	1.2.250.1.213.1.6.1.27	TRE_R56-Attestation
	Diplôme Européen d'Etudes Spécialisées	1.2.250.1.213.1.6.1.33	TRE_R57-DiplomeEuropeenEtudeSpecialisee
Autre type de diplôme	1.2.250.1.213.1.6.1.53	TRE_R58-AutreTypeDiplome	
Date de mise à jour diplôme obtenu	Date (jj/mm/aaaa)		
Code lieu obtention	CodeSystemName = TRE_R16-LieuFormation CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.35		
Libellé lieu obtention			
Date d'obtention diplôme	Date (jj/mm/aaaa)		
Numéro diplôme	Alphanumérique (40)		

[TBL 9 Attributs et données du fichier Diplôme](#)

Fichier Autre diplôme obtenu

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Code diplôme	CodesystemName = TRE_R36-AutreDiplomeObtenu CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.54
Libellé diplôme	
Date de mise à jour diplôme	Date (jj/mm/aaaa)
Code lieu formation	Nomenclature CodesystemName = TRE_R16-LieuFormation CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.35
Libelle lieu formation	
Date d'obtention diplôme	Date (jj/mm/aaaa)
Numéro diplôme	Alphanumérique (40)

[TBL 10 Attributs et données du fichier Autre diplôme obtenu](#)

Fichier Autorisation d'exercice

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Date effet autorisation	Date (jj/mm/aaaa)
Code type autorisation	CodesystemName = TRE_R17-TypeAutorisation CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.14
Libellé type autorisation	
Date fin autorisation	Date (jj/mm/aaaa)
Date de mise à jour autorisation	Date (jj/mm/aaaa)
Code discipline autorisation	CodesystemName = TRE_R18-DisciplineAutorisation CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.67
Libellé discipline autorisation	
Code profession	CodesystemName = TRE_G15-ProfessionSante CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.7
Libellé profession	

[TBL 11 Attributs et données du fichier Autorisation d'exercice](#)

7.2.5. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de l'exercice professionnel

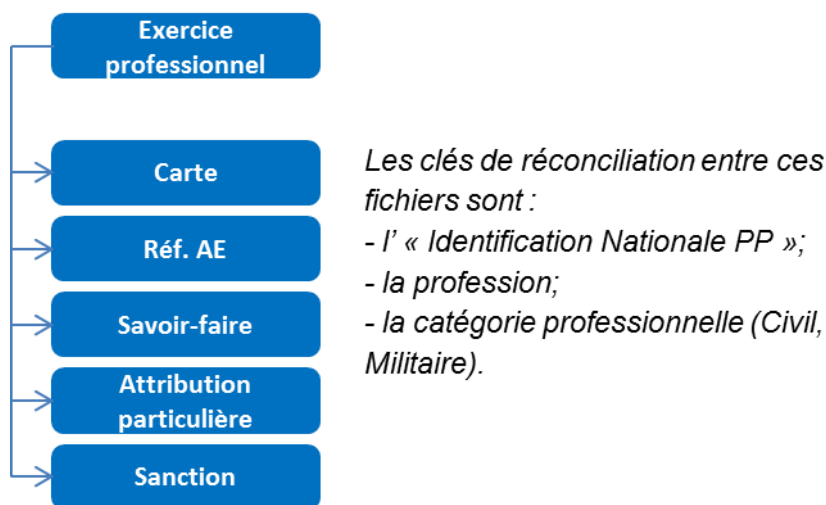


Schéma 3 Ensemble des attributs d'exercice professionnel
AE = Autorité d'enregistrement, PP = personne physique

Fichier Exercice professionnel

Libellé	Description		
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15		
Identifiant PP	Identifiant RPPS		
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national		
Code civilité d'exercice	CodesystemName = TRE_R11-CiviliteExercice CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.11		
Libellé civilité d'exercice			
Nom d'exercice	Alphanumérique (60)		
Prénom d'exercice	Alphanumérique (60)		
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
Libellé profession	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre

Libellé	Description		
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.10		
Libellé catégorie professionnelle			
Date de fin exercice	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de mise à jour exercice	Date (jj/mm/aaaa)		
Date effet exercice	Date (jj/mm/aaaa)		
Code AE 1 ^e inscription	CodesystemName = TRE_R60-AutoriteEnregistrement CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.57		
Libellé AE 1 ^e inscription			
Date début 1 ^e inscription	Date (jj/mm/aaaa)		
Département 1 ^e inscription	CodesystemName = TRE_G09-DepartementOM CodeSystem =1.2.250.1.71.1.2.16		
Libellé département 1 ^e inscription			

[TBL_12_Attributs et données du fichier Exercice professionnel](#)

Fichier Carte

Libellé	Description		
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeldentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15		
Identifiant PP	Identifiant RPPS		
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national		
Numéro carte	Alphanumérique (10)		
Date début validité	Date (jj/mm/aaaa)		
Date fin validité	Date (jj/mm/aaaa)		
Date opposition	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de mise à jour	Date (jj/mm/aaaa)		
Code type de carte	CodesystemName = TRE_G02-TypeProduit		
Libellé type de carte	CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.2		
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
Libellé profession	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle		
Libellé catégorie professionnelle	CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.10		

[TBL 13 Attributs et données du fichier Carte](#)

Fichier Référencement autorité d'enregistrement (AE)

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national

Libellé	Description
Code AE	CodesystemName = TRE_R60-AutoriteEnregistrement CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.57
Libellé AE	
Date début inscription	Date (jj/mm/aaaa)
Date fin inscription	Date (jj/mm/aaaa)
Date de mise à jour inscription	Date (jj/mm/aaaa)
Code statut inscription	CodesystemName = TRE_R33-StatutInscription CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.12
Libellé statut inscription	
Code département inscription	CodesystemName = TRE_G09-DepartementOM CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.16
Libellé département inscription	
Code département accueil	CodesystemName = TRE_G09-DepartementOM CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.16
Libellé département accueil	
Code profession	CodesystemName = TRE_G15-ProfessionSante CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.7
Libellé profession	
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.10
Libellé catégorie professionnelle	

TBL 14 Attributs et données du fichier Référencement Autorité d'Enregistrement

Fichier Savoir-faire

Libellé	Description												
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypeldentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15												
Identifiant PP	Identifiant RPPS												
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national												
Code savoir-faire	La nomenclature applicable est fonction du type de savoir-faire <table><tr><th>Description</th><th>CodeSystem</th><th>CodesystemName</th></tr><tr><td>Spécialité ordinaire</td><td>1.2.250.1.213.2.28</td><td>TRE_R38-SpecialiteOrdinale</td></tr><tr><td>Compétence</td><td>1.2.250.1.213.2.29</td><td>TRE_R39-Competence</td></tr><tr><td>Compétence exclusive</td><td>1.2.250.1.213.2.30</td><td>TRE_R40-CompetenceExclusive</td></tr></table>	Description	CodeSystem	CodesystemName	Spécialité ordinaire	1.2.250.1.213.2.28	TRE_R38-SpecialiteOrdinale	Compétence	1.2.250.1.213.2.29	TRE_R39-Competence	Compétence exclusive	1.2.250.1.213.2.30	TRE_R40-CompetenceExclusive
Description	CodeSystem	CodesystemName											
Spécialité ordinaire	1.2.250.1.213.2.28	TRE_R38-SpecialiteOrdinale											
Compétence	1.2.250.1.213.2.29	TRE_R39-Competence											
Compétence exclusive	1.2.250.1.213.2.30	TRE_R40-CompetenceExclusive											

Libellé	Description		
Libellé savoir-faire	Orientation particulière	1.2.250.1.213.2.31	TRE_G13-OrientationParticuliere
	DESC non qualifiant	1.2.250.1.213.2.32	TRE_R42-DESCnonQualifiant
	Capacité (savoir-faire)	1.2.250.1.213.2.33	TRE_R43-CapaciteSavoirFaire
	Qualification des praticiens adjoints contractuels (PAC)	1.2.250.1.213.2.34	TRE_R44-QualificationPAC
	Fonction qualifiée	1.2.250.1.213.2.35	TRE_R45-FonctionQualifiee
	Spécialité de concours hospitalier	1.2.250.1.213.2.36	TRE_R46-SpecialiteConcoursHospitalier
Code type savoir-faire	CodesystemName = TRE_R04-TypeSavoirFaire		
Libellé type savoir-faire	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.16		
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
Libellé profession	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle		
Libellé catégorie professionnelle	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.10		
Date reconnaissance savoir-faire	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de mise à jour savoir-faire	Date (jj/mm/aaaa)		
Date abandon savoir-faire	Date (jj/mm/aaaa)		

TBL 15 Attributs et données du fichier Savoir-faire

Fichier Attribution particulière

Libellé	Description		
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15		
Identifiant PP	Identifiant RPPS		
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national		
Date de reconnaissance attribution	Date (jj/mm/aaaa)		
Date d'abandon attribution	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de mise à jour attribution	Date (jj/mm/aaaa)		
Code attribution	CodesystemName = TRE_R03-AttributionParticuliere CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.27		
Libellé attribution			
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
Libellé profession	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle		
Libellé catégorie professionnelle	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.10		

TBL 16 Attributs et données du fichier Attribution particulière

7.2.6. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de situation d'exercice

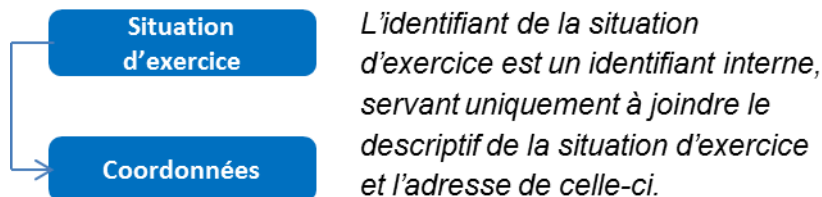


Schéma 4 Ensemble des attributs de situation d'exercice

Fichier Activité

Libellé	Description		
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15		
Identifiant PP	Identifiant RPPS		
Identifiant de l'activité	Alphanumérique (15)		
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national		
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la structure d'exercice à la structure d'exercice		
Code fonction	Description	CodeSystem	CodesystemName
	Fonctions	1.2.250.1.213.1.6.1.17	TRE_R21-Fonction
Libellé fonction	Rôles de prise en charge	1.2.250.1.213.1.6.1.107	TRE_R85-RolePriseCharge
Code mode exercice	CodesystemName = TRE_R23-ModeExercice		
Libellé mode exercice	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.18		
Date de début activité	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de fin activité	Date (jj/mm/aaaa)		
Date de mise à jour activité	Date (jj/mm/aaaa)		
Code région exercice	Alphanumérique (3)		
Libellé région exercice	Alphanumérique (250)		
Code genre activité	CodesystemName = TRE_R22-GenreActivite		
Libellé genre activité	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.19		
Code motif de fin d'activité	CodesystemName = TRE_R25-MotifFinActivite		

Libellé	Description		
Libellé motif de fin d'activité	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.20		
Code section tableau pharmaciens	CodesystemName = TRE_R06-SectionTableauCNOP		
Libellé section tableau pharmaciens	CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.37		
Code sous-section tableau pharmaciens	CodesystemName = TRE_G05-SousSectionTableauCNOP		
Libellé sous-section tableau pharmaciens	CodeSystem = 1.2.250.1.71.4.2.6		
Code type activité libérale	CodesystemName = TRE_R24-TypeActiviteLiberales		
Libellé type activité libérale	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.22		
Code statut des PS du SSA	CodesystemName = TRE_R34-StatutProfessionnelSSA		
Libellé statut des PS du SSA	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.23		
Code statut hospitalier	CodesystemName = TRE_R32-StatutHospitalier		
Libellé statut hospitalier	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.21		
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
Libellé profession	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle		
Libellé catégorie professionnelle	CodeSystem =1.2.250.1.213.1.6.1.10		

[TBL 17 Attributs et données du fichier Activité](#)

Fichier Coordonnée d'activité

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identifiant de l'activité	Alphanumérique (15)
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national

Libellé	Description		
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la situation d'exercice à la structure d'exercice		
Code profession	Description	CodeSystem	CodesystemName
Libellé profession	Professions de Santé	1.2.250.1.71.1.2.7	TRE_G15-ProfessionSante
	Professions du Social	1.2.250.1.213.1.6.1.4	TRE_R94-ProfessionSocial
	Usagers de titre	1.2.250.1.213.1.6.1.109	TRE_R95-UsagerTitre
	Autres professions	1.2.250.1.213.1.6.1.140	TRE_R291-AutreProfession
Code catégorie professionnelle	CodesystemName = TRE_R09-CategorieProfessionnelle		
Libellé catégorie professionnelle	CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.10		
Complément destinataire (coord. activité)	Alphanumérique (38)		
Complément point géographique (coord. activité)	Alphanumérique (38)		
Numéro Voie (coord. Activité)	Alphanumérique (5)		
Indice répétition voie (coord. Activité)	Alphanumérique (3)		
Code type de voie (coord. Activité)	CodesystemName = TRE_R35-TypeVoie		
Libellé type de voie (coord. Activité)	CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.44		
Libellé Voie (coord. Activité)	Alphanumérique (38)		
Mention distribution (coord. activité)	Alphanumérique (38)		
Bureau cedex (coord. activité)	Alphanumérique (38)		
Code postal (coord. Activité)	Alphanumérique (5)		
Code commune (coord. Activité)	CodesystemName = TRE_R13-CommuneOM		
Libellé commune (coord. Activité)	CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.23		
Code pays (coord. Activité)	CodesystemName = TRE_R20-Pays		
Libellé pays (coord. Activité)	CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.24		
Téléphone (coord. Activité)	Alphanumérique (15)		
Téléphone 2 (coord. Activité)	Alphanumérique (15)		
Télécopie (coord. Activité)	Alphanumérique (15)		
Adresse e-mail (coord. Activité)	Alphanumérique (512)		

Libellé	Description
Date de mise à jour (coord. activité)	Date (jj/mm/aaaa)
Date de fin (coord. activité)	Date (jj/mm/aaaa)

TBL 18 Attributs et données du fichier Coordonnée d'activité

7.2.7. Fichiers inclus dans les extractions d'identité : attributs de la structure

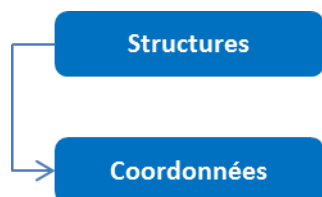


Schéma 5 Ensemble des attributs de structure

L'identifiant national (champ « Identification nationale de la structure ») n'étant pas toujours renseigné, nous avons positionné un champ « identifiant technique de la structure » servant uniquement à joindre la structure avec le champ « Identifiant technique de la structure » des tables « Coordonnée de structure », « Activité », « Coordonnée d'activité », « Coordonnée de structure géolocalisée » et « Certificat PM »

Fichier Structure

Libellé	Description
Type de structure	Entité juridique (EJ) pour une entité juridique FINESS ou une structure SIREN Entité géographique (EG) pour un établissement FINESS ou une structure SIREN / SIRET Les autres types des structures (cabinet libéral...), apparaissent en tant qu'EG et en tant qu'EJ identique
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la situation d'exercice à la structure d'exercice
Identification nationale de la structure	(Alphanumérique 15) Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant de la structure (alphanumérique 14)
Numéro SIRET	Alphanumérique (14)
Numéro SIREN	Alphanumérique (9)
Numéro FINESS Etablissement	Alphanumérique (9)
Numéro FINESS EJ	Alphanumérique (9)
RPPS rang	Alphanumérique (14)
ADELI rang	Alphanumérique (14)
Numéro licence officine	Alphanumérique (10)
Date d'ouverture structure	Date (jj/mm/aaaa)

Libellé	Description
Date de fermeture structure	Date (jj/mm/aaaa)
Date de mise à jour structure	Date (jj/mm/aaaa)
Code APE	CodesystemName = TRE_R75-InseeNAFrev2Niveau5 CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.47
Libellé APE	
Code catégorie juridique	CodesystemName = TRE_R72-FinessStatutJuridique CodeSystem = 1.2.250.1.213.1.6.1.44
Libellé catégorie juridique	
Code secteur d'activité	CodesystemName = TRE_R02-SecteurActivite CodeSystem = 1.2.250.1.71.4.2.4
Libellé secteur d'activité	
Raison sociale	Alphanumérique (164)
Enseigne commerciale	Alphanumérique (50)

[TBL 19 Attributs et données du fichier Structure](#)

Fichier Coordonnée de structure

Libellé	Description
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la situation d'exercice à la structure d'exercice
Complément destinataire (coord. structure)	Alphanumérique (38)
Complément point géographique (coord. structure)	Alphanumérique (38)
Numéro Voie (coord. structure)	Alphanumérique (5)
Indice répétition voie (coord. structure)	Alphanumérique (3)
Code type de voie (coord. structure)	CodesystemName = TRE_R35-TypeVoie CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.44
Libellé type de voie (coord. structure)	
Libellé Voie (coord. structure)	Alphanumérique (38)
Mention distribution (coord. structure)	Alphanumérique (38)
Bureau cedex (coord. structure)	Alphanumérique (38)
Code postal (coord. Structure)	Alphanumérique (5)
Code commune (coord. structure)	CodesystemName = TRE_R13-CommuneOM CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.23
Libellé commune (coord. structure)	
Code pays (coord. structure)	CodesystemName = TRE_R20-Pays CodeSystem = 1.2.250.1.213.2.24
Libellé pays (coord. structure)	

Libellé	Description
Téléphone (coord. structure)	Alphanumérique (15)
Téléphone 2 (coord. structure)	Alphanumérique (15)
Télécopie (coord. structure)	Alphanumérique (15)
Adresse e-mail (coord. structure)	Alphanumérique (512)
Date de mise à jour (coord. structure)	Date (jj/mm/aaaa)
Date de fin (coord. structure)	Date (jj/mm/aaaa)

TBL 20 Attributs et données du fichier Coordonnée de structure

7.2.8. Fichiers complémentaires inclus dans les extractions d'identité

Fichier Adresse MSSanté

Libellé	Description
Type d'identifiant PP	CodesystemName = TRE_G08-TypIdentifiantPersonne CodeSystem = 1.2.250.1.71.1.2.15
Identifiant PP	Identifiant RPPS
Identification nationale PP	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant national
Type d'identifiant PM	Champs non remplis
Identifiant de la structure	
Identification nationale de la structure	Concaténation du type d'identifiant et de l'identifiant de la structure Alphanumérique (15)
Adresse BAL MSSanté	Adresse de la messagerie sécurisée de santé nominative (uniquement pour les personnes physiques) Format : X(64)@Y(255), avec un maximum de 256 caractères au total pour X+@+Y

TBL 21 Attributs et données du fichier Adresse MSSanté

Fichier Coordonnée de structure géolocalisée

Le format des données utilisé est le WGS84 (world geodetic system 1984).

La géolocalisation proposée par l'Annuaire Santé est calculée par appel au webservice de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière). En cas d'amélioration du niveau de précision d'une adresse apporté par l'IGN (par exemple, passage d'une précision de niveau « street » à une précision de niveau « street number », l'Annuaire Santé ne met pas à jour la géolocalisation de l'adresse. Des écarts peuvent ainsi être observés entre les données de géolocalisation proposées par annuaire.sante.fr et celles proposées par l'IGN.

Libellé	Description
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la situation d'exercice à la structure d'exercice
Latitude (coordonnées GPS)	Alphanumérique (50)
Longitude (coordonnées GPS)	Alphanumérique (50)
Type de précision (coordonnées GPS)	Alphanumérique (50) L'attribut prend les valeurs suivantes : - « street number » : géocodage à l'adresse exacte ; - « street enhanced » : géocodage à l'adresse avec interpolation de l'adresse entre les bornes de début et de fin du tronçon de la rue ; - « street » : géocodage à la rue sans interpolation de l'adresse ; - « city » : géocodage à la commune (pas de correspondance trouvée avec les autres éléments de l'adresse).
Précision (coordonnées GPS)	Numérique (17) : Contient un indicateur de proximité phonétique et orthographique du nom de l'adresse entre 0 (pas de correspondance) et 1 (exactement identique). Remarque : En deçà d'une valeur de 0.7, l'appariement effectué ne permet pas d'obtenir une géolocalisation précise de l'adresse. Les erreurs d'appariement peuvent entraîner des erreurs de géolocalisation importantes.

TBL 22 Attributs et données du fichier *Coordonnée de structure géolocalisée*

7.3. Présentation du contenu des extractions des données de certificat CPS

7.3.1. Présentation générale des extractions des données de certificat CPS

L'Annuaire Santé propose une extraction pour les certificats de personne morale nommée « Extraction_Certificat_PM ». Le fichier télécharge, en format zip, se nomme « Extraction_Certificat_PM_aaaammjjhhmm ».

7.3.2. Fichier inclus dans l'extraction des certificats de personnes morales

Fichier Certificat PM

Libellé	Description
Type de structure	Entité juridique (EJ) pour une entité juridique FINESS ou une structure SIREN Entité géographique (EG) pour un établissement FINESS ou une structure SIREN / SIRET Les autres types des structures (cabinet libéral...), apparaissent en tant qu'EG et en tant que EJ identique
Identifiant technique de la structure	Alphanumérique (25) Champ « technique » permettant de lier la situation d'exercice à la structure d'exercice
DN Emetteur	Alphanumérique (400)
DN sujet	Alphanumérique (100)
Référence support	Alphanumérique (10)
Date de début	Date
Date de fin	Date
Date de révocation	Date
Nom domaine	Alphanumérique (256)
Adresse mail	Alphanumérique (512)

[TBL 23 Attributs et données du fichier des certificats des personnes morales](#)

8. ANNEXES

8.1. Lexique

Définitions	
Autorisation de remplacement	Autorisation d'une personne de type professionnel à exercer une activité professionnelle, notamment lors de ses études, dans une profession pendant une période déterminée.
Autorité d'Enregistrement	Autorité compétente pour l'enregistrement des données concernant la population d'acteurs relevant de son champ de compétence. Exemple : Ordres, SSA, ARS, structure dans laquelle les professionnels exercent, DREES...
Catégorie d'Etablissement (source FINESS)	Chaque établissement est rattaché à une catégorie d'établissement qui caractérise le cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'activité de l'établissement. Les catégories d'établissements sont elles-mêmes classifiées en grands agrégats qui sont : ▶ Établissements relevant de la loi hospitalière ; ▶ Autres établissements de soins et de prévention ; ▶ Autres établissements à caractère sanitaire ; ▶ Établissements et services sociaux d'accueil, hébergement, assistance, réadaptation ; ▶ Établissements et services sociaux d'aide à la famille ; ▶ Établissements de formation des personnels sanitaires et sociaux.
DAM	Données d'Assurance Maladie. Les DAM sont des coefficients de remboursement des actes d'un professionnel de santé. Ces données sont fournies par la CNAMTS.
Exercice professionnel	Désigne la (les) activité(s) et modalités d'exercice d'un professionnel de santé.
FINESS	Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux Le N° de FINESS permet d'identifier un établissement de soins. Il existe un FINESS juridique et un FINESS géographique qui sont les équivalents des numéros de SIREN et de SIRET. Le Ministère Chargé des Affaires Sanitaires et Sociales et ses services déconcentrés répertorient pour leurs besoins et ceux de l'assurance maladie les structures autorisées à installer des équipements sanitaires ou sociaux (Entité Juridique) ainsi que les lieux dans lesquels sont installés ces équipements et s'exercent les activités de soins ou de service social correspondant (Établissement). A chacune d'elles est attribué un NUMERO FINESS. L'ANS est responsable de la gestion du fichier FINESS ; les ARS et les DREETS en assurent la mise à jour : c'est le registre des établissements sanitaires et sociaux.
Nomenclature	Ensemble de terminologies de référence cohérent d'un point de vue métier ou technique, de terminologies de référence qui peuvent être maintenues par des organisations distinctes. Exemples : La NOS, est l'ensemble de terminologies de référence servant à l'identification et à la description des acteurs des domaines sanitaire, médico-social et social – personnes physiques et morales sont gérées notamment par la DGOS et la DREES (FINESS), les Ordres (RPPS), l'INSEE ...

Définitions	
Personne morale	Pour les besoins du présent référentiel, cette notion désigne : ► Une entité juridique FINESS (EJ) : correspond à la notion de personne morale. Une entité juridique détient des droits (autorisations, agréments, conventions...) lui permettant d'exercer ses activités dans des établissements. A chaque entité juridique est associé un statut juridique ; ► Un établissement (ET dans le vocabulaire FINESS) correspond à une implantation géographique. Un établissement est caractérisé par une catégorie d'établissement. Un établissement est obligatoirement relié à une entité juridique. La notion de personne morale couvre également les cas dans lesquels l'acteur concerné n'est ni une personne physique, ni une personne morale au sens strictement juridique, mais dont les caractéristiques justifient de l'inclure dans le périmètre du référentiel consacré aux personnes morales. Exemple : communauté hospitalière de territoire, réseau de santé non doté de la personnalité morale...
Professionnel de santé	Personne exerçant une des professions de santé prévues à la quatrième partie du CSP et réparties en trois groupes : ► professions médicales (Médecins, sage-femme...) ; ► professions de pharmacien ; ► auxiliaires médicaux, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers. Pour les besoins du présent référentiel, les étudiants d'une de ces professions et autorisé à exercer sont inclus dans la catégorie Professionnel de santé.
Ressource terminologique	Tous les objets "<i>terminologie de référence</i>", "<i>nomenclature</i>" ou "<i>jeu de valeurs</i>" constituent une ressource terminologique qui possède un jeu de métadonnées permettant de l'identifier de façon univoque, de la nommer, de gérer ses versions successives, son statut, et de fournir d'autres informations contextuelles.
Savoir-faire	Il s'agit pour une personne de type professionnel de santé de : ► la qualification (pneumologie, médecine sportive...) ou l'orientation particulière (homéopathie...) reconnue par l'autorité d'enregistrement ; ► la spécialité de concours hospitalier dont une personne PH est lauréate (ex : cardiologie et maladies vasculaires) ; ► la spécialité de concours SSA qu'une personne militaire a obtenue (ex : bactériologie) pour un exercice professionnel.
SIRENE	Système Informatique pour le Répertoire des ENtreprises et des Établissements.
SIREN	Le numéro SIREN est un identifiant de 9 chiffres attribué de manière nationale à chaque entreprise. Les huit premiers chiffres n'ont aucune signification sauf pour les organismes publics (communes, etc.) dont le numéro SIREN commence par 1 ou 2. Le neuvième chiffre est un chiffre de contrôle de validité du numéro.
SIRET	Le numéro SIRET d'identité d'un établissement est articulé en deux parties. La première est le numéro SIREN de l'entreprise (ou unité légale ou personne juridique) à laquelle appartient l'unité SIRET. La seconde, dénommée NIC (Numéro Interne de Classement), se compose d'un numéro d'ordre à 4 chiffres attribué à l'établissement et d'un chiffre de contrôle, qui permet de vérifier la validité de l'ensemble du numéro SIRET.

Définitions	
Statut juridique (Source FINESS)	Chaque entité juridique est rattachée à un statut juridique qui caractérise la situation juridique de la personne morale. La nomenclature des statuts juridiques est une notion propre à FINESS. Les statuts juridiques sont eux-mêmes classifiés en grands agrégats qui sont : ▶ Organismes et établissements publics • État et collectivités territoriales • Établissement public ▶ Organismes privés • Organisme privé à but non lucratif • Organisme privé à caractère commercial ▶ Personne morale de droit étranger
Terminologie de référence	Ensemble de concepts codés maintenu par une organisation officiellement désignée. Chaque concept possède des propriétés parmi lesquelles on trouve au minimum son code et un libellé donnant sa signification en clair. La terminologie peut être une simple liste à plat de concepts sans relation entre eux, ou peut-être plus complexe en comprenant des relations hiérarchiques (exemple des catégories d'établissement liées à des agrégats correspondant à des ensembles de catégories d'établissement) ou d'autres natures entre ses concepts. La terminologie sert de source de vérité aux produits dérivés. Exemple : professions, catégories d'établissement ...

8.2. Abréviations

Plusieurs abréviations apparaissent dans ce document :

Abréviations	
AE	Autorité d'Enregistrement
ARS	Agence Régionale de Santé
ANS	Agence du Numérique en Santé
ADELI	« Automatisation Des Listes »
CNAMTS	Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CDE	Carte de Directeur d'Établissement
CPA	Carte de Personnel Autorisé
CPE	Carte de Personnel d'Établissement
CPF	Carte de Professionnel en Formation
CPS	Carte de Professionnel de Santé
CPx	Cartes CPA, CPS, CPF, CPE, CDE
CNOI	Conseil National de l'Ordre des Infirmiers
CNOM	Conseil National de l'Ordre des médecins
CNOP	Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens
CNOMK	Conseil National de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes
CNOPP	Conseil National de l'Ordre des pédicures podologues
DAM	Données d'Assurance Maladie.
DGOS	Direction Générale de l'Offre de Soins
DREES	Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
EJ	Entité Juridique
EG	Établissement géographique (ET dans le vocabulaire FINESS)
ET	Établissement (ET dans le vocabulaire FINESS)

Abréviations	
ESPIC	Établissements de santé privés d'intérêt collectif (anciennement Service Public Hospitalier)
FINESS	Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux
FINESS EJ	FINESS de l'entité juridique
FINESS ET	FINESS de l'Établissement géographique
ID	Identifiant
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
ONCD	Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
PH	Praticien Hospitalier
PM	Personne Morale
PP	Personne Physique
PS	Professionnel intervenant dans le système de Santé
RPPS	Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé
SIREN	Système d'Identification du Répertoire des ENTreprises
SIRET	Système d'Identification du Répertoire des ÉTablissements
SSA	Service de Santé des Armées
TR	Terminologie de Référence